

Expulsions locatives : « On est dans la criminalisation de la pauvreté », analyse le sociologue Camille François

Auteur de « De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres » (La Découverte), le maître de conférences à la Sorbonne a enquêté durant trois ans sur les mécanismes institutionnels d'expulsion.

[Société](#)

Publié le 29 mars 2026 par le Journal l'Humanité

[Nadège Dubessay](#)



Pour le sociologue Camille François, « le sentiment d'impuissance que nourrit la crise du logement ne doit pas faire oublier que des leviers d'action sont possibles », comme la réquisition des 3 millions de logements vacants.

© Benoit Durand / Hans Lucas via AFP

Vous avez publié votre enquête en 2023. Depuis, les expulsions locatives ont franchi un cap avec l'arrivée des lois anti-squat et narcotrafic. Quelles en sont les conséquences ?



Camille François

Sociologue, maître de conférences à la Sorbonne

Depuis deux ans, l'État a considérablement accéléré la cadence. Les expulsions atteignent aujourd'hui un stade quasi épidémique. De la même manière que [la loi Kasbarian-Bergé](#) a dénaturé le cœur de l'État de droit, en décrétant que des locaux vacants devaient être protégés au même titre que des résidences principales ou secondaires, la loi narcotrafic mélange le droit civil et le droit pénal.

Le trafic de drogue, condamné par la loi pénale, y est mêlé à un manquement à des obligations civiles, à savoir le fait d'occuper un logement de manière paisible. Tout cela s'inscrit dans un contexte politique et idéologique très inquiétant, avec des ministres de l'Intérieur qui estiment que [l'État de droit n'est plus un pilier fondamental de la démocratie](#) et de la séparation des pouvoirs.

Pourquoi l'État veut-il accélérer les procédures d'expulsion, alors que les hébergements d'urgence lui coûtent plus cher ?

C'est une économie de bouts de chandelle. Le ministère de l'Intérieur entend expulser plus fréquemment et plus rapidement pour limiter les indemnités financières qu'il verse aux bailleurs, en ignorant qu'en aval la facture des dépenses sociales liées à l'hébergement d'urgence va augmenter.

Mais surtout, en facilitant les expulsions, l'État envoie un signal aux investisseurs immobiliers. Il leur fait la promesse que les quelques droits au logement que les locataires avaient pu gagner seront foulés aux pieds, dans l'espoir de stimuler l'investissement et de fluidifier le marché.

Sur le même thème



[« J'ai enfin trouvé un CDI mais le 1er avril, je serai peut-être à la rue » : les expulsions locatives, une violence sociale qui explose](#)

Pourquoi un sujet aussi primordial que le logement est-il boudé par les politiques ?

Parce qu'il n'est pas aussi politiquement rentable que des thèmes comme la sécurité, l'immigration, la protection de la propriété. Plutôt que de comprendre que le logement devient de plus en plus inaccessible, on est dans la criminalisation de la pauvreté, avec des logiques de responsabilité individuelle, et on se désinvestit de mesures [comme l'encadrement des loyers](#).

Mais ce sujet ne mobilise pas non plus davantage les citoyens ?

Pour se mobiliser, il faut rendre publique sa situation. Or quand elle fait l'objet d'un stigmat, vous avez du mal à la revendiquer, par peur du jugement moral des autres.

Des stigmates répandus par les « petites mains », qui mettent en œuvre les expulsions...

Oui, celles de la force publique, mais aussi de la doctrine de l'État social qui pense que la pauvreté est une affaire d'incompétence économique quant au fait de gérer son budget et son temps. Mais lorsque la somme de vos factures devient supérieure à la somme de vos revenus, alors que vous travaillez comme femme de ménage et que vous avez des enfants, vous pouvez apprendre toutes les techniques de maîtrise budgétaire du monde, l'équation est impossible à résoudre.

Sur le même thème



[« Avec une retraite de 1 100 euros par mois, je risque de me retrouver à la rue » : à Paris, l'Espace Solidarité Habitat soutient les locataires précaires face aux expulsions](#)

Vous avez enquêté dans les bureaux des expulsions. Ce qui pourrait être considéré comme une sale besogne, par les agents concernés, ne l'est pas ?

Souvent, les employés aux expulsions occupaient précédemment des postes plus dévalorisés, dans l'administration liée à l'immigration. La plupart vivent leur accès au bureau des expulsions

comme une forme de promotion sociale et professionnelle, d'où ce rapport dédramatisé à leur travail.

Pourtant la plupart du temps, ces agents sont des femmes payées au Smic...

Oui. Souvent, ces employées de préfecture ont elles aussi connu des difficultés financières. Elles accentuent la distance symbolique et sociale avec les familles en voie d'expulsion, parce qu'elles ont tiré comme enseignement de leurs propres difficultés financières une morale économique et un sens des limites budgétaires. Mais il s'agit également, pour ces personnes, de conjurer le spectre de la rechute sociale.

Quelles solutions immédiates les pouvoirs publics locaux peuvent-ils apporter ?

Le sentiment d'impuissance que nourrit la crise du logement ne doit pas faire oublier que des leviers d'action sont possibles. Le premier, c'est [la réquisition des logements vacants](#) – il y en a 3 millions en France. Des municipalités pourraient prendre les devants et engager le bras de fer avec l'État, quitte ensuite à se faire attaquer devant le tribunal administratif par la préfecture.

Il est aussi possible de conventionner des logements privés en logements sociaux, contre un strict encadrement des loyers, ce qui se fait de plus en plus. Beaucoup de choses peuvent se jouer au niveau local sans attendre un alignement des planètes politiques nationales, qui ne semble pas près d'arriver.

Oui, on s'en doute : vous en avez assez

Voir ces messages d'appel au don, ça peut être pénible. Nous le savons. Et on doit bien vous avouer que nous préférerions ne pas avoir à les écrire...

Mais voilà : c'est crucial pour *l'Humanité*. Si ce titre existe toujours aujourd'hui, c'est grâce au financement régulier de nos lectrices et lecteurs.

- C'est grâce à votre soutien que nous pouvons exercer notre métier avec passion. Nous ne dépendons ni des intérêts d'un propriétaire milliardaire, ni de pressions politiques : **personne ne nous dicte ce que nous devons dire ou taire.**
- Votre engagement nous libère aussi de la course aux clics et à l'audience. **Plutôt que de chercher à capter l'attention à tout prix, nous choisissons de traiter les sujets que notre rédaction juge essentiels** : parce qu'ils méritent d'être lus, compris, partagés. Parce que nous estimons qu'ils vous seront utiles

À l'heure actuelle, **moins d'un quart des lectrices et lecteurs** qui viennent plus de 3 fois sur le site par semaine nous aident à financer notre travail, par leur abonnement ou par leurs dons. Si vous voulez protéger le journalisme indépendant, **s'il vous plaît, rejoignez-les.**